

**Quelques pistes
pour la mise en place d'un accompagnement éducatif
dans les domaines des arts plastiques, de la photographie, du design,
de l'architecture ou du patrimoine**

En tant qu'ensembles de pratiques, de compétences et de références repérées au plan professionnel, institutionnel, et culturel, les domaines artistiques tendent à être identifiés de manière différentielle et autonome. Cette autonomie a son importance mais elle doit cependant demeurer relative tant il importe de mettre en évidence pour les élèves les connexions qui se nouent entre ces domaines, comme en témoignent les œuvres des artistes contemporains et la pluridisciplinarité des lieux de diffusion de l'art aujourd'hui.

Les **pratiques artistiques** mises en oeuvre dans le champ des **arts plastiques**, de la **photographie**, de l'**architecture** et du **design**, dans une visée fondée sur le questionnement, l'ouverture, le dialogue, le dépassement autant que la reconnaissance des possibles, **pourront prendre en compte** :

- **les intentions de l'élève** : l'enseignant - ou l'adulte référent, accompagne les projets des élèves, de leur conception à leur mise en œuvre, pour protéger leur logique propre et en nourrir l'évolution de façon mesurée
- **des œuvres et des démarches artistiques de référence** : comme sources d'impulsion, de résonance, de contournement ou de relance dans le processus de travail, elles sont proposées aux élèves pour enrichir et stimuler la pensée individuelle autant que celle du groupe. Elles peuvent être choisies dans différents champs artistiques et font place aux références les plus anciennes comme aux plus contemporaines
- **les techniques mobilisables** : elles sont à explorer, à découvrir, à combiner, à maîtriser ou à détourner. Elles sont au service du projet et influent en retour sur son cheminement
- **les ressources matérielles** : elles sont à considérer dans leurs composantes les plus variables, celles des outils, des matériaux, mais aussi celles des espaces disponibles pour investir une pratique artistique
- **les conditions de réalisation** : elles ont trait au temps, à la sécurité, au coût, à la faisabilité du projet. Etre capable d'évaluer ces conditions et leur portée représente pour l'élève, à travers l'exercice de sa responsabilité, un enjeu pour la réussite de son action
- **les conditions d'exposition** : les productions bi ou tri dimensionnelles, fixes ou animées, petites ou grandes, numériques ou sculpturales, familières ou innovantes, qu'elles relèvent de la projection ou de l'accrochage, de l'installation, de la performance ou de la pratique graphique la plus intimiste, gagnent à se donner l'enjeu de l'exposition afin d'être menées avec rigueur et ambition. L'exposition est aussi un processus collectif de conception et de réalisation basé sur le travail en équipe, et qui fait place au regard de l'autre.

Les pratiques mises en œuvre s'inscrivent dans les enjeux de l'éducation artistique et culturelle et prendront appui, le cas échéant, **sur les repères ou détours offerts par la rencontre avec des artistes et des lieux culturels partenaires.**

Les sources documentaires existant déjà au sein de l'établissement sont à explorer.

Bien des oeuvres sont accessibles via Internet (banques de données, sites des musées nationaux et internationaux, sites d'artistes, d'architectes, de photographes, de designers, centres d'art contemporain,...).

Les publications du réseau Sceren-Cndp peuvent servir de point d'appui ou faire l'objet d'acquisitions graduées. Quelques pistes :

- photographie : « Objectif photographie », « Petite fabrique de l'image » et ouvrages de la collection « Pôle photo »,...
- architecture : « Une ville/un architecte » (25 villes dans la collection Dédédoc), 50 activités dans le domaine de l'architecture (Cndp/Inrp/Fédération nationale des Caue), La pierre et la lettre/architecture et littérature (Crdp de Franche Comté),...
- design : Dis-moi le design/un livre pour regarder autrement les objets du quotidien (Cndp/Isthme éditions), collection « Petit manuel » (Cndp/Pyramyd)

Le domaine du patrimoine, ouvert à tous les apprentissages, est un système en perpétuelle re-construction. Il permet aux jeunes de prendre place comme **élèves** et comme futurs **citoyens** dans un vaste ensemble de références et de valeurs.

L'étude du patrimoine peut être alimentée par de nombreuses sources documentaires, autant que par le contact direct avec les œuvres, les sites et les professionnels. Le patrimoine offre l'occasion de mettre en œuvre des pratiques comparatives, exploratoires, expérimentales et créatives d'ordre individuel ou collectif. Il donne accès de manière privilégiée à l'utilisation des TICE, à la construction d'événement et à la communication vers les autres : organisation d'une visite, montage d'une exposition, réception d'œuvres dans le cadre d'un prêt, publication de documents graphiques, visuels, audiovisuels... Le patrimoine est ouvert aux pratiques artistiques. Beaucoup d'œuvres et de démarches d'artistes contemporains en témoignent. A leur tour, les élèves peuvent être invités à dialoguer de manière singulière avec une œuvre ou un lieu du patrimoine. Les pratiques peuvent s'articuler autour de différents champs artistiques: plastique, photographique, littéraire, chorégraphique,...

Le patrimoine est à prendre en compte à travers la découverte des œuvres qu'il recèle mais aussi pour la réflexion et les questionnements qu'il suscite. Notamment :

- **sa définition et sa portée** : que conserve-t-on comme bien commun et pourquoi ? Ce n'est pas toujours, ou pas seulement, ce que l'on estime beau, rare et cher que l'on préserve... Comment se construit une collection ? Quel mini musée pourrait-on faire au sein du collège ?
- **son usage et sa temporalité** : ce que l'on conserve est-il encore vivant ? Le patrimoine peut-il être protégé et fréquenté par le plus grand nombre ? Comment changer la destination d'un patrimoine ? Peut-on faire une œuvre d'aujourd'hui dans un patrimoine ancien ? Des exemples à découvrir et à commenter pour construire un point de vue, argumenter, organiser un débat.
- **son évolution et sa relativité** : ce qui est patrimoine aujourd'hui ne l'était pas hier, on ne peut pas prévoir aujourd'hui ce que sera le patrimoine de demain ... Ce qui est patrimoine ici ne l'est pas forcément ailleurs. Certaines destructions sont des catastrophes, d'autres paraissent normales. Ici on restaure, ailleurs on reconstruit. Il existe un « patrimoine mondial » au regard de l'Unesco, de quoi s'agit-il ?
- **son étendue et sa variété** : le patrimoine renvoie à des domaines multiples : artistique, scientifique, littéraire, architectural, industriel, urbain, paysager, naturel, immatériel,... Qu'est-

ce qui échappe au patrimoine ? Doit-on tout conserver ? Une étude à compléter et à commenter, sous la forme de recherche, de rencontres, d'entretiens,...

- **sa réalité professionnelle** : c'est le domaine des connaissances, des expertises et des savoir-faire. Les pratiques et les métiers évoluent, les formations et les études aussi. Les sciences et les techniques les plus pointues s'en mêlent. Conservateur, archéologue, archiviste, restaurateur d'objets anciens, médiateur du patrimoine, architecte des monuments historiques,... Peut-on en savoir plus, peut-on rencontrer ces personnes ?
- **son cadre réglementaire** : on ne peut pas tout faire dans le domaine du patrimoine. Il existe des règlements et des lois mais aussi des consultations et des accords négociés. Comment se prennent les décisions ? Peut-on trouver aux abords du collège un cas à étudier, peut-on rencontrer parmi les responsables de la commune des personnes pouvant témoigner ?

La pratique des élèves peut enfin se déployer dans le cadre de la **vie de l'établissement**, d'appels à **concours**, de **correspondances en ligne**, de **festivals** (conformes aux cadres réglementaires de l'Education nationale) ou **d'opérations nationales**. Quelques pistes :

- photographie : concours Clic 91 (site du Cddp de l'Essonne), classes en ligne de la BnF « Regards sur la ville » (classes.bnf.fr/atget) ou concours « Des mots pour voir » (site : imageimaginaire.com) pour des pratiques d'écriture liées à la photographie
- design graphique et arts plastiques en relation avec l'univers du livre : concours « Faites des livres » ou création numérique et multimédia en relation avec le site ou le journal du collège
- patrimoine : concours de la Fnassem : réalisation d'une micro édition sur un thème annuel ayant trait au patrimoine (associations-patrimoine.org rubrique « actions pédagogiques », Jardins A4 : espace numérique de travail et d'échange concernant la réalisation de micro jardins (format-a4.org), ou réalisations à concevoir en lien avec les Journées européennes du Patrimoine, le Printemps des Musées, Vivre les Villes, Rendez-vous au jardin.

Véronique Garnier, chargée des arts plastiques, de la photographie, du design, de l'architecture et du patrimoine à la Délégation académique à l'action culturelle (Daac) Tél. 01 30 83 45 66

veronique.garnier@ac-versailles.fr